



SPORT ÉTUDIANT
Québec et Chaudière-Appalaches



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La vente à l'unité des cigarillos interdite

L'ARSEQCA se réjouit des nouveaux projets de règlement sur la promotion du tabac

Québec, le 6 mars 2008 – L'Association régionale du Sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches (ARSEQCA) est heureuse d'appuyer les projets de règlements tant attendus sur la promotion du tabac. « Nous sommes heureux de constater que l'alarme sonnée par les différents organismes de lutte contre le tabac a été entendue par le ministre de la Santé, le Dr. Philippe Couillard. » a commenté Daniel Veilleux, directeur général de l'ARSEQCA.

L'ARSEQCA avait déjà constaté il y a plus d'un an que la vente de cigarillos à l'unité était devenue un réel danger pour la santé des jeunes. En effet, échappant aux normes liées aux cigarettes, les cigarillos peuvent être vendus à l'unité et sans même comporter de mise en garde. Les saveurs ajoutées de friandises et les emballages attirants constituent une technique de marketing s'adressant directement aux jeunes.

Responsables de la première hausse du tabagisme chez les jeunes depuis plus de 10 ans, les cigarillos ont même surpassé l'usage de la cigarette. Cette statistique alarmante témoigne de l'urgence de l'instauration de ces réglementations pour contrer le phénomène des cigarillos.

L'ARSEQCA se joint donc à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac pour applaudir les projets de règlements sur la promotion du tabac déposés par le ministre de la Santé. « Nous désirons souligner l'importance d'adopter cette réglementation dans les plus brefs délais. Nous croyons qu'il est essentiel que l'ensemble des dispositions de la loi et des règlements touchant la promotion aux points de vente entrent en vigueur en même temps. De cette façon, il n'y aura qu'un seul point tournant pour l'industrie et les détaillants » conclut Daniel Veilleux.

L'ARSEQCA a pour mission de développer, de promouvoir et de soutenir les programmes d'activités physiques et sportives dans les institutions d'enseignements en valorisant le sport comme moyen privilégié pour l'éducation et la santé.

- 30 -

Source :

Caroline Fraser, Communications et Promotion de la santé

Téléphone 657-7678 poste 106 | Courriel : cfraser@sportetudiant.qc.ca